



TOUS LES SPORTS AUTREMENT



**LES AMIS DU CYCLISME NESLOIS**

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP**

**Somme**

**Cyclo-cross**

**Dimanche 12 décembre 2021**

**ROUY-LE-PETIT**

-----

**Restauration sur place**

# CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP de la Somme CYCLO-CROSS Dimanche 12 décembre 2021

-----

LE CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL UFOLEP DE LA SOMME DE CYCLO-CROSS 2021

Se déroulera le Dimanche 12 décembre 2021 à ROUY-LE-PETIT. Il est organisé par AC-NESLE sous l'égide du Comité Départemental UFOLEP de la SOMME.

Les règlements nationaux UFOLEP afférents à l'activité y seront appliqués

Cette épreuve est ouverte aux licenciés UFOLEP titulaires d'une carte cyclo-cross sous réserve qu'ils aient participé à **3 cyclo-cross dans la Somme, sur la saison 2021. N'ayant pas eu de Championnat Départemental en 2020.**

**Pour ceux qui n'ont pas leurs 3 cyclocross peuvent participer, mais ne peuvent prétendre au titre, mais pourront participer au Régional et au National.**

Inscrite au calendrier du comité départemental de la Somme. Cette obligation est ramenée à 2 épreuves pour les jeunes de moins de 16 ans.

Engagements : Tarif : 7 € par participant

Uniquement par les Clubs (pas d'engagement individuel)

A envoyer **au plus tard** le 05 décembre 2021(dernier délai)

Par courrier : Marcel POULET 2, route de MOYENCOURT 80190 LANGUEVOISIN-QUIQUERY  
Avec le règlement par chèque à l'ordre du AC-NESLE

Contact : tel 03 22 88 25 49 ou 06 13 99 20 77

Mail : [pajot@cegetel.net](mailto:pajot@cegetel.net)

## DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT

DEPART / ARRIVEE :

ROUY-LE-PETIT (au lieu-dit l'arboretum) bois et marais de ROUY.

- Circuit : 2.5 km

Aucun véhicule ne sera toléré sur le circuit, hormis les véhicules de l'organisation et les secours.

DOSSARDS :

A partir de 12h30– au barnum à côté du kiosque

## PLANNING DE LA JOURNEE

CATEGORIES	Nbre tours	Km	Heures de départ
<b>Jeunes 15-16 ans</b> Nés entre 1/01/2005 et 31/12/2006	4	10 km	13h30
<b>Jeunes 13-14 ans</b> Nés entre 1/01/2007 et 31/12/2008	3	7.5 km	13h31
<b>Jeunes 11-12 ans</b> Nés entre 01/01/2009 et 31/12/2010	2	5 km	13h32
<b>Féminines 17-29 ans</b> Nées entre 1/01/1992 et 31/12/2004	4	10 km	13h30
<b>Féminines 30-39 ans</b> Nées entre 1/01/1982 et 31/12/1991	4	10 km	13h30
<b>Féminines 40 ans et +</b> Nées avant 31/12/1981	4	10 km	13h30
<b>Vétérans 60 et +</b> Nés avant le 31/12/1961	5	12.5 km	13h33
CATEGORIES	Nbre tours	Km	Heures de départ
<b>Juniors 17-18-19 ans</b> Nés entre 01/01/2002 et 31/12/2004	5	12.5 km	15h00
<b>Séniors 20/29 ans</b>	6	15 km	15h01
<b>Séniors 30-39 ans</b> Nés entre 1/01/1982 et 31/12/991	6	15 km	15h02
<b>Vétérans 40-49 ans</b> Nés entre 1/01/1972 et 31/12/1981	6	15 km	15h03
<b>Vétérans 50/59 ans</b> Nés entre 01/01/1962 et 31/12/1971	6	15 km	15h04

**Remise des récompenses sur le site à 16h30 pour toutes les catégories**

## RÈGLEMENT OFFICIEL DE L'ÉPREUVE

**Article 1** : Catégories : Dans toutes les catégories ci-dessus, le titre ne sera décerné que s'il y a au moins 3 partant(e)s.

La CSDU pourra procéder éventuellement à des regroupements dans les catégories sous-représentées (féminines)

**Article 2** : Obligations : Le championnat Départemental et le championnat Régional sont des épreuves qualificatives obligatoires pour le championnat National 2021.

Les autres affiliations FFC et FSGT pourront participer, mais ne seront pas classés pour Le Championnat, et ne pourront pas être classés pour le Régional et le National.

**Article 3** : Déroulement : Sous peine de déclassement il est interdit de prendre les roues d'un coureur d'une autre catégorie

Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour toutes les catégories pendant la reconnaissance du parcours, à l'échauffement et pendant la compétition. L'échauffement sera interdit sur le circuit pendant le déroulement des courses et en cas de non-respect le coureur pourra se voir interdire de prendre le départ de la course.

**Article 4** : Tenue vestimentaire : Pour la cérémonie protocolaire, la tenue de cycliste (Haut et Bas) est obligatoire. En cas de non respect de cette règle, l'intéressé(e) se verra refuser l'accès au podium

**Article 5** : Dépannage & Ravitaillement : Dépannage et ravitaillement libre sur le coté droit de la route pendant tout le déroulement de l'épreuve sauf dans la zone du podium sur 300 mètres avant et après la ligne d'arrivée.

**Article 6** : Récompenses : Premier de chaque catégorie : Maillot départemental, un bouquet et une coupe.

Une Médaille offerte aux 3 premiers.

**Article 7** : Contrôle médical : Un contrôle sera demandé aux instances compétentes concernées par ces championnats à l'issue de l'épreuve, il appartiendra à chaque concurrent de consulter la liste affichée sur le podium pour vérifier s'il est retenu pour subir ce contrôle.

**Article 8** : **les coureurs s'engagent à respecter les règles sanitaires du COVID 19 le port du masque en dehors de la compétition, et de présenter leur pass'sanitaire.**

